

Les subsides

un budget. Vous serez enfin appelés à étudier d'autres mesures législatives nécessaires pour régler des problèmes bien précis d'ordre économique, social et juridique.

Honorables sénateurs et sénatrices,

Mesdames et messieurs les députés,

Puisse la divine Providence vous guider dans vos délibérations.

[Français]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) propose: Que le discours du trône que Son Excellence a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA COMMISSION DE RÉGIE INTERNE

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre) dépose le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes copie authentique d'un décret du conseil nommant l'honorable Herbert Eser Gray, président du Conseil du Trésor, l'honorable Roméo Leblanc, ministre des Travaux publics, l'honorable Yvon Pinard, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et l'honorable Roy MacLaren, ministre d'État (Finances), pour agir avec le Président de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre H-9 des Statuts révisés du Canada de 1970, intitulé loi concernant la Chambre des communes.

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je propose:

Que M. Rod Blaker, député de la circonscription électorale de Lachine, soit nommé vice-président des comités pléniers.

(La motion est adoptée.)

[Français]

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT ADJOINT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je propose, appuyé par le président du Conseil privé (M. Pinard):

Que M. Eymard Corbin, député de la circonscription électorale de Mada-waska-Victoria, soit nommé vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1620)

[Traduction]

LES SUBSIDES

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, en conformité de l'article 62 du Règlement, je propose:

Que la Chambre étudie les subsides à sa prochaine séance.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

LES VOIES ET MOYENS

DÉPÔT DE MOTIONS

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Monsieur le Président, en conformité avec l'article 64(1) du Règlement, je désire déposer les avis de motion de voies et moyens suivants, dans les deux langues officielles:

- 1) visant à modifier la Loi de l'impôt sur le revenu et à effectuer des modifications corrélatives au Régime de pensions du Canada et à la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage;
- 2) visant à modifier la Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers;
- 3) modifiant la Loi sur la taxe d'accise (1);
- 4) modifiant la Loi sur la taxe d'accise (2);
- 5) modifiant la Loi sur l'accise;
- 6) visant à modifier le Tarif des douanes;
- 7) concernant l'application de la compétence du Canada en matière de douanes et d'accise à son plateau continental et la modification de certaines lois en conséquence ou de façon corrélative.

En conformité des dispositions du paragraphe (2) de l'article 64 du Règlement, je demande aussi qu'un ordre du jour soit désigné pour l'étude de chacune de ces motions de voies et moyens.

[Traduction]

Monsieur le Président, je propose:

Que, lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, ce soit à 14 heures, le jeudi 8 décembre 1983.

M. le vice-président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le président du Conseil privé (M. Pinard) propose sa motion?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. Pinard: Monsieur le Président, je propose que la Chambre s'ajourne maintenant.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. le vice-président: En conformité de l'ordre adopté tout à l'heure, la Chambre s'ajourne à 14 heures demain.

(Sur la motion de M. Pinard, la séance est levée à 16 h 25.)